

MAIRIE
Chalautre la Petite



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE CHALAUTRE LA PETITE

Séance du lundi 01 juillet 2024

DE_019_2024

Membres

En exercice : 12

Présents : 10

Votants : 11 dont 1 P

Date de la convocation

20/06/2024

Affichage :

L'an deux mil vingt-quatre, le premier juillet, les membres du Conseil Municipal de la commune de CHALAUTRE LA PETITE, régulièrement convoqués, se sont réunis, à la salle polyvalente communale, sous la Présidence de **Mme Chantal BELLACHE, le maire**

Étaient présents : Mme Chantal BELLACHE, M. Jean-Marie FONTAINE, M. Jérôme MILLET, M. Siegfried HUCK, M. David DUBOIS, M. Lucien LE COZE, Mme Pascale ROULET, Mme Marina GALLAY, Mme Marie-Christine ROLLET, Mme Julia DOMINGUES

ABSENTS EXCUSÉS : Mme Fanny DA MOTA,

ABSENTS NON-EXCUSÉS : M. Denis GRANDET

ONT DONNÉ PROCURATION : Mme DA MOTA à Mme ROLLET,

Madame Pascale ROULET a été élue secrétaire de séance

OBJET MODIFICATION DES TARIFS OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC

Madame le maire informe le conseil municipal,

Par délibération du 10 avril 2021 le conseil municipal a voté une redevance pour occupation du domaine public de **36 €/an**. Ce tarif apparait nettement inférieur par rapport à ceux demandés dans plusieurs communes du secteur (entre 100 à 150€ par an) et ne tient pas compte des effets de l'inflation qui impacte directement les dépenses de la commune.

Il est donc proposé d'augmenter cette redevance à **70€ par an**.

Le Conseil Municipal après en avoir **délibéré par 11 voix pour**

- **Décide de fixer à 70€** par an, le tarif d'occupation du domaine public
- **Dit** que la délibération du 10 avril 2021 est abrogée.

Ainsi fait et délibéré les jours et an susdits.
Pour Extrait Conforme

Le Maire,



Chantal BELLACHE